



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20250324-BUR-AG-25-023-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025

CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

*Bureau du 24 mars 2025*

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

**OBJET** : Attribution du marché N°24001DSI – Location et maintenance de matériel d'impression couleur multifonction réseau (Lot 3)

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 24 mars à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

**PRÉSENTS** : Louis POZZO DI BORGIO, Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Gérard ROMITI, Jean-Louis MILANI, Pierre SAVELLI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Hélène PADOVANI

**ABSENTS** : Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Jean-Jacques PADOVANI, Serge LINALE, Leslie PELLEGRINI

Nombre de membres composant le Bureau : 13  
Nombre de membres en exercice : 13  
Quorum : 7

Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : -  
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

**OBJET : Attribution du marché N°24001DSI – Location et maintenance de matériel d'impression couleur multifonction réseau (Lot 3)**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et notamment ses articles L2123-1 et R-2123-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020 qui délègue au Bureau en matière de commande publique :

- Fournitures et services : préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant égal ou supérieur au seuil défini à l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique (40 000 € HT à ce jour) et inférieur au seuil de procédure défini dans l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (221 000 € HT à ce jour) ;

Considérant, la procédure lancée le 9 décembre 2024 ainsi qu'une remise des offres le 13 janvier 2025 ;

Vu le rapport d'analyse des offres et le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Oùï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**ATTRIBUE (A l'unanimité)**

Le marché « Location et maintenance de matériel d'impression couleur multifonction réseau » comme suit pour une durée de 12 mois, renouvelable 3 fois :

**-LOT N°3** « Fourniture, livraison et maintenance d'imprimante couleur de bureau » à la société **A2E**, sise Lot 65, Allée Fuschia, ZI de Puretone 20290 BORGIO, pour un montant annuel maximum de 1 000 € HT / 12 mois (Montant DQE : 409,00 € HT) ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont inscrits au Budget, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*[Signature]*  
Louis POZZO DI BORGIO